



Cette demande doit être présentée à :

Mairie de DRAP, 1 place Georges Clemenceau -06340 DRAP

Tél : 04 97 00 06 30 / Fax : 04 97 00 06 39

Email : urba2@ville-drap.fr

1. Coordonnées du propriétaire

Nom :

Tel : Courriel :

2. Localisation du bien concerné

Adresse du bien :

Référence cadastrale si connue :

3. Apparition des désordres : Les fissures sont-elles apparues ?

☐ Brutalement

☐ Progressivement

☐ Date inconnue

Date ou période approximative d'apparition des fissures :

4. Description des désordres constatés

Localisation (façade, murs intérieurs, plafond, sol, etc.) :

.....

.....

Importance / largeur approximative des fissures, si connue :

.....

.....

5. Évolution des désordres depuis leur apparition :

☐ N'ont pas évolué

☐ Se sont aggravées

☐ Sont apparues à d'autres endroits

6. Éléments disponibles

☐ Photographies des fissures (permettant de localiser précisément les fissures ainsi que des vues rapprochées de celles-ci.)

☐ Rapport d'expertise

☐ Constat / avis d'un professionnel du bâtiment

☐ Déclaration auprès de l'assurance

☐ Autre document :

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à
le
Signature

Important : ce signalement permet à la commune de recenser les désordres constatés sur son territoire. Il ne vaut pas reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et ne préjuge pas de l'issue d'une éventuelle demande auprès des services de l'État.